

Le dimanche 9 octobre, la Place de la Combe sera encore le point de rencontre de la commune, pour l'animation « Balade autour du village et repas sous la halle ».

Nous clôturerons l'année avec le goûter animé de Noël, prévu le dimanche 11 décembre.

Bel été à tous, nous espérons vous retrouver prochainement, nombreux et heureux.

Le petit mot du Club de la Cuvée d'Or

Avec le mois de juin, arrive le repas de fin de saison... Même les anciens prennent des vacances... Pour garder les petits enfants... car le voyage a eu lieu fin mai à l'île de Majorque...



Le conseil d'administration a tenu compte pour la rentrée prochaine des travaux de la salle des fêtes. M. Le Maire nous mettra à disposition la salle de la mairie.

Le programme de fin d'année prévoit une réunion de rentrée le 16 septembre, des jeux les 14 octobre et 18 novembre tandis

que le Goûter de Noël est prévu le 9 décembre au restaurant « Lou Cantou » à Loubressac. Aussi, fin 2016 sera très calme...et en particulier nous sacrifierons le Loto. Mais l'unanimité s'est faite pour ne rien déplacer en dehors de Glanes. Ensuite, la nouvelle année, avec le repas du pain précédé de l'assemblée générale où l'on espère toujours des bonnes idées avec des bonnes volontés.

Etat Civil

Décès  **ASFAUX Jérôme**, le 05 février 2016

Informations diverses

Permanence du Maire ou d'un adjoint : le mardi de 15 h00 à 19 h00.

Ouverture de la mairie :

le mardi de 14h00 à 19 h00 et le vendredi de 14h00 à 17 h00.

Fermetures annuelles du secrétariat : le 15/07/16 et du 15/08/16 au 28/08/16.

Travaux de jardinage et de bricolage : des horaires à respecter.

Certains travaux peuvent occasionner une gêne pour le voisinage. Voici les horaires fixés par l'arrêté préfectoral de 2009 :

- les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h.
- les samedis entre 9h et 12h et entre 15h et 19h.
- les autres jours entre 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Animations Communauté des Communes : après les ateliers proposés à Noël, c'est autour de la halle, fin mai, que nos enfants ont pu profiter de l'animation jeu. Merci aux organisateurs.

Bulletin d'Informations Municipales n°17



Juillet 2016

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, ce semestre portera des changements à plusieurs niveaux.

- Les travaux de mise aux normes en accessibilité de la salle des fêtes et la rénovation du coin cuisine classé « office » seront réalisés.
- La réfection du réseau d'eau de Pech-Pialat débutera en septembre.
- Nous sommes dans l'attente d'aides financières de la CARSAC pour le projet d'agrandissement de la maison d'accueil. Ce bâtiment reliera les deux anciens et comptera trois chambres et une salle multifonctions. Une chambre actuelle, située en bas, sera agrandie pour correspondre aux normes d'accessibilités et une autre deviendra un « bureau-accueil ».
- Trois demandes de permis de construire pour des maisons ont été déposées en 2016. Nous pouvons nous en féliciter.



- Notre communauté des Communes, « Cère et Dordogne », regroupant l'ancien canton de Bretenoux, vit son dernier semestre car la loi NOTRe oblige son regroupement. La seule possibilité sera de fusionner avec Cauvaldor. Nos 16 communes ayant voté contre, ce futur mariage reste une source d'inquiétudes et de polémiques.
- La compétence communale concernant la voirie va être arrêtée en fin d'année, celle concernant l'eau et l'assainissement suivra en 2018.

**Les communes n'auront que le nom
et ne gèreront que le minimum !**

Un rapprochement avec **GLANNES** est toujours d'actualité. Je demande à toutes les bonnes volontés de se retrouver **le mercredi 20 juillet à 20h30** pour étudier la possibilité de créer une association pour un éventuel jumelage et, j'espère une visite dans la Marne. **700 km ce n'est pas si loin....**

Je souhaite à tous les Glanois un bon été.

Travaux

Voirie

Suite à la loi NOTRe toutes les communes perdront la compétence voirie en 2017. Glanes ne gèrera plus l'entretien des voiries communales. Seuls les chemins ruraux et les parkings seront à notre charge.

Réseau eau - Pech Pialat.

La première tranche, au niveau de l'impasse des mésanges, de la rénovation du réseau d'eau de Pech-Pialat débutera après les vacances d'été. Des coupures seront à prévoir, les personnes concernées recevront des avis dans leur boîtes aux lettres.



Fleurissement - Aménagement paysager

Le jardin du souvenir au cimetière et le monument aux morts ont été aménagés par l'employé communal. Des plantes ont été remplacées à la salle des fêtes. Des sauges ont été également rajoutées.

Un aménagement, sur le thème viticole à côté du parking, commence à prendre forme.

Cimetière

Un revêtement bicouche sera réalisé place du cimetière prochainement.



Poteau incendie

Avec Bretenoux, une borne incendie sera mise en place, au bas de la route de Pech-Pialat pour répondre à la demande du SDIS.

Salle des fêtes

Des luminaires ont été remplacés par l'entreprise GIAI. Afin de se mettre aux normes « accessibilités », une extension pour des sanitaires va voir le jour. La commission communale a ouvert les plis début juin. Les devis des entreprises qui correspondent aux différents postes demandés ont été présentés, le conseil municipal a retenu les entreprises les mieux-disantes. Les travaux sont programmés du 15/09/16 au 31/12/16. La salle des fêtes ne pourra pas être utilisée pendant ces travaux.

Le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter la partie « office ». Des devis d'entreprises spécialisées dans l'équipement ont été demandés.

Equipement - Une nouvelle tondeuse à gazon a été achetée.

Rues - Pour les retardataires, pensez à poser vos plaques, numéros... Merci.



Urbanisme

La commission a validé trois permis pour des habitations principales. Deux pour le Pech-Pialat et un pour le bourg.

Le bilan de concertation a été approuvé par le Conseil Municipal.

Maison d'accueil

Travaux :

- Changement des trois derniers WC surélevés par M. GIAI,
- Dégât des eaux en chambre 12 au niveau de la salle de bain, repris par l'entreprise BEX,
- Mise en place d'un parafoudre devant le boîtier d'alarme.

Projet :

- Projet d'extension à la Maison d'accueil par le cabinet d'architecte DHALUIN, esquisse des plans, relevé topographique et étude des sols. Nous sommes en cours de montage de dossiers de subventions.
- Devis demandé à plusieurs artisans concernant la rénovation de l'accueil et de son couloir desservant les chambres.

Animations et sorties :

- Acceptation sur le budget exécutoire du Conseil départemental d'une animatrice une fois par semaine, en cours de recrutement.
- Un après-midi « contes » a eu lieu le jeudi 31 mars.
- Une projection sur l'Islande à la MJC de Biars le vendredi 22 avril.
- La Compagnie des Moussaillons a présenté un spectacle de théâtre le samedi 7 mai.
- Un spectacle d'accordéon à la salle polyvalente de Biars le dimanche 22 mai.
- Les séniors ont fêté la musique à Saint-Michel-Loubéjou le lundi 20 juin.
- Un rassemblement des chorales des 3 structures (Glanes, Biars, Bretenoux) a été organisé sur la salle des fêtes de Glanes, sur la thématique « guinguette » le 28 juin.

Repas :

Pour les personnes extérieures désirant se restaurer à la maison d'accueil, le prix est de 8 euros et de 11 euros les dimanches / jours fériés avec réservation.

Le petit mot du Comité des Fêtes

De l'activité autour des « fourneaux » et une bonne ambiance dans la salle, c'est ce que le Comité des Fêtes vous a proposé ces derniers mois, avec la soirée Pescajounes en février et une soirée Aligot en mai (mélangé de mains de maîtres par nos cuisiniers d'un soir !). Nos remerciements à ceux qui nous ont fait le plaisir de leur présence et ont amené leur bonne humeur.

Dès ce mois-ci, le Marché Festif du samedi 30 juillet sera l'occasion pour les habitants de Glanes de venir profiter d'une très belle ambiance autour de Halle et sous un ciel estival que nous espérons étoilé. Cette année, nous recevons 2 bandas, pour une soirée encore plus festive et toujours conviviale.

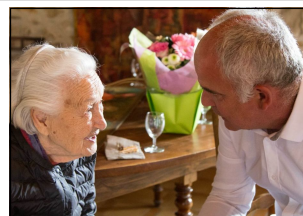
Commune, Section Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	64 890	Résultat reporté	148 323
Charges de personnel Rémunération, cotisations, assurances	38 000	Produit des services et domaines, remboursement des frais de personnel des autres budgets	7 000
Atténuations de produits	5 000	Impôts et taxes (3 taxes et additionnelles)	111 832
Charges de gestion courante	44 315	Dotations, participations forfaitaires et exonérations	51 900
Charges financières, intérêts	3 582	Produits de gestion courante	16 000
Charges exceptionnelles et imprévues	1 000	Transfert entre sections	1 091
Virement à la section d'investissement	169 966		
Dotations aux amortissements	9 393		
TOTAL DEPENSES	336 146	TOTAL RECETTES	336 146

Commune, Section Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses imprévues	3 000	Solde d'exécution reporté	1 509
Emprunts (capital)	27 200	Affectations financières	32 205
Transfert entre sections	1 091	Subventions d'investissement	23 481
Opération d'équipements	205 263	Virement de la section de fonctionnement	169 966
		Amortissements	9 393
TOTAL DEPENSES	236 554	TOTAL RECETTES	236 554

Mme Arnoux, notre centenaire



C'est avec une grande émotion que le Conseil Municipal a fêté les 100 ans de Mme Marie-Jeanne Arnoux, le samedi 4 juin dans la salle de la Mairie. Née Andrieu, le 23 mai 1916 à Saïgon, Mme Arnoux est arrivée à Glanes à l'âge de 6 ans. Une vie bien remplie avec beaucoup de talents et de voyages.

Après des discours retraçant sa vie, est arrivée l'heure de la distribution de cadeaux. Ce moment convivial s'est clôturé par le partage du verre de l'amitié et de petites douceurs.

Mme Arnoux avec ses amies d'école



Budgets primitifs

Le Conseil Municipal a communiqué ses budgets primitifs équilibrés à la Sous-préfecture de Figeac.

Pour la deuxième fois, cette démarche s'est réalisée de façon entièrement dématérialisée, sans aucun papier.

Le budget primitif est une prévision maximale de dépenses autorisées et les recettes sont basées pour partie sur nos trois taxes.

Cette année, il n'y a plus le budget « Transports ».

Un transfert d'emprunt a été régularisé du budget communal vers le budget assainissement.

Taux communaux

Pour cette année, la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat (D.G.F.) est de 34 649 €. Elle est en baisse de 12% par rapport à 2015 soit une baisse de 4 735 € (16 €/habitant).

Pour rappel en 2010, elle était de 47 502 €.

Pour présenter un budget primitif en équilibre, le Conseil Municipal a décidé de réviser les taux d'impositions communaux avec une hausse de 1% ce qui se traduit par une augmentation totale de 890 euros (3 €/hab).

Taux en %	2013	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	14,34	14,48	14,62	14,78
Foncier bâti	20,04	20,24	20,44	20,64
Foncier non bâti	170,94	172,63	174,36	175,95

Budget Assainissement - Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	6 450	Résultat reporté	15 086
Charges de personnel	2 500	Produit des services	22 350
Atténuations de produits	2 400	Transfert entre sections	5 375
Charges de gestion	810		
Charges financières, intérêts	5 400		
Virement à la section d'investissement	15 230		
Dotation aux amortissements	10 021		
TOTAL DEPENSES	42 811	TOTAL RECETTES	42 811

Budget Assainissement- Investissement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté	4 319	Réserves d'investissements	29 764
Emprunt capital	5 800	Virement du fonctionnement	15 230
Amortissement des subventions	5 375	Amortissements	10 021
Dépenses d'équipement	39 521		
TOTAL DEPENSES	55 015	TOTAL RECETTES	55 015

Budget Eau - Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	26 400	Solde d'exécution reporté	46 496
Charges de personnel	4 500	Produits des services	28 500
Atténuation de produits	6 500	Ordre de transfert	2 954
Charges de gestion courante	1 010		
Charges exceptionnelles et imprévues	500		
Transfert entre sections	39 040		
TOTAL DEPENSES	77 950	TOTAL RECETTES	77 950

Budget Eau - Investissement

Dépenses imprévues	1 533	Solde d'exécution reporté	18 447
Amortissement de subventions	2 954	Transfert entre sections	39 040
Dépenses d'équipement	83 000	Emprunt et dettes	30 000
TOTAL DEPENSES	87 487	TOTAL RECETTES	87 487

Les tarifs Hors Taxes pour l'eau et l'assainissement restent inchangés :

	Eau	Assainissement
Abonnement Forfait	60,00 €	92,00 €
Consommation le m ³	0,75 €	1,16 €

- Achat ou changement d'un compteur d'eau : 80.00 €
- Coupure ou remise en eau d'un compteur : 50.00 €
- Entretien des compteurs : gratuit

Forfait pour l'alimentation d'un terrain en eau potable : 500 € pour les 20 premiers mètres, puis 15 € par mètre linéaire supplémentaire.

Branchement au réseau d'assainissement: 400,00 €

A noter pour 2016: 110 abonnements pour l'assainissement et 168 pour l'eau.